

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/L.415
23 octobre 1959
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Quatorzième session DEUXIEME COMMISSION Point 31 a) de l'ordre du jour

> PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies

Australie, Birmanie, Ethiopie, Fédération de Malaisie, Mexique Norvège et Pakistan. Projet de résolution commun

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la section X du chapitre III du rapport du Conseil économique et social (A/4143),

<u>Prend acte avec satisfaction</u> des opérations entreprises par le Secrétaire général au titre du programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies.

59-25180